

Voici la liste des effets obligatoires dont votre enfant aura besoin pour l'année scolaire 2022-2023.

**Bien identifier tous les articles au nom de votre enfant.** Les marques suggérées offrent un meilleur rapport qualité/prix, les articles de qualité prolongent la durée d'utilisation par votre enfant.

**Les articles de l'année précédente qui sont en bon état peuvent être encore utilisés.** Vous pouvez vous procurer les effets scolaires au magasin de votre choix.

\* Si jamais vous éprouvez des difficultés financières, communiquez avec la direction, pour établir un arrangement.

**Fournitures scolaires (à acheter par les parents)**

1	bloc de 50 (et plus) feuilles de papier de construction
1	boîte de 12 crayons feutres de type <i>Crayola</i>
1	cartable de 1 pouce
1	cartable de 2 pouces
1	ciseau à bouts ronds (approprié à votre enfant : gaucher ou droitier)
5	crayons à mine HB
10	crayons effaçables à sec
5	duo-tangs en carton avec pochette
1	étui ou coffre pour les crayons
1	gomme à effacer
3	gros bâtons de colle (deux pour la classe et un pour l'enseignant d'arts plastiques)
1	minuterie
1	pot de pâte à modeler

**Fournitures scolaires (achetées par l'école)**

<b>Fournitures scolaires fournies par l'école</b>	<b>Montant</b>
<b>Agenda scolaire</b>	<b>7,76\$</b>
<b>Matériel Didactique adapté fourni par l'enseignant</b> (Veuillez prendre note que le montant alloué à chaque section peut varier selon les besoins du groupe)	<b>15,00\$</b>
Cahiers d'activités maison, photocopies, impressions, pochettes et cartons VPL	
Cahier de communication, pictogrammes, plastification, velcro, rouleau de feuilles à projets, développement de photos pour l'usage de l'élève, matériel à l'usage de l'élève pour ses outils en lien avec son autonomie fonctionnelle, ses activités de la vie quotidienne (alimentation, renforçateurs et autres) et matériel pour la fabrication de tâches adaptées et d'outils visuels qui appartiendront à l'élève.	<b>47,24\$</b> (Coût moyen par élève seulement pour plastification et velcro : 53,20\$)
<b>TOTAL DES FRAIS SCOLAIRES</b>	<b>70,39\$</b>

**Vous devez faire le paiement de 70\$ en argent comptant ou par chèque au nom de l'école de l'Étincelle et le remettre à l'enseignant de votre enfant au début de l'année scolaire dans l'enveloppe reçue avec cette lettre avant le 30 septembre 2023.**

**IMPORTANT**

Pour les enfants qui portent des couches, vous devez fournir en début d'année et par la suite à la demande de l'enseignant :

- Couches et lingettes humides

**À la fin de l'année scolaire, le matériel identifié et non utilisé ou en bon état sera retourné aux parents.**

**CONTRIBUTION VOLONTAIRE À LA VIE DE GROUPE**

Si vous le désirez, vous pouvez contribuer de façon volontaire en donnant un montant d'argent qui reviendra directement au budget de la classe de votre enfant. Cette contribution volontaire permettra de faire vivre un projet particulier aux élèves de la classe ou de les récompenser.

**Nom de l'élève :** \_\_\_\_\_

Je désire donner le montant de \_\_\_\_\_\$

Je ne désire pas donner la contribution volontaire à la vie de groupe.

Je remets le montant de 70\$ obligatoire pour les fournitures scolaires

Soyez assuré que l'enseignant de votre enfant sera en mesure de répondre à vos questions au sujet de l'utilisation de cette contribution.

XX

Directeur ou directrice